



Lycée Professionnel Commercial
et Hôtelier A. Escoffier

Nouméa, le

7 MAR. 2018

ELECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Parents, ces élections vous concernent Participez ...

Le **jeudi 5 avril 2018** sera le jour des élections des représentants des parents au sein des instances du LPCH ESCOFFIER.

Ce conseil prend des décisions importantes pour le fonctionnement de l'établissement et donc pour les conditions de vie de votre enfant tout au long de l'année.

Par exemple :

- l'utilisation des moyens mis à la disposition de l'établissement,
- l'organisation du temps scolaire,
- le règlement intérieur de l'établissement,
- le budget,
- le programme général des sorties et des voyages scolaires.

Il est indispensable que certains parmi vous déposent des listes pour représenter votre collège d'usagers du LPCH.

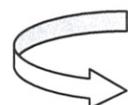
ELECTEURS :

Les parents d'élèves (à défaut les personnes qui ont la garde judiciaire d'élèves) sont électeurs à raison **d'un suffrage par PARENT.**

LISTE ELECTORALE :

C'est la liste récapitulative de tous les électeurs de l'établissement. Cette liste sera dressée pour le **vendredi 16 mars** et pourra être consultée au secrétariat de direction par tout parent qui le souhaitera.

Tournez la page svp



CANDIDATURES :

Si vous souhaitez être candidat pour représenter les parents, vous devez déposer une liste de candidatures et une profession de foi au secrétariat de direction le

➤ **LUNDI 26 MARS (à 16h au plus tard)**

Cette liste doit comprendre entre 2 et 12 noms (le double des sièges à pourvoir) parmi les électeurs.

Ces candidatures seront portées à la connaissance de l'ensemble des électeurs par affichage dans le hall du lycée à compter du

➤ **MARDI 27 MARS dans la journée.**

Les candidats sont inscrits sans mention de la qualité de titulaires et de suppléants.

SCRUTIN:

A partir du jeudi 29 mars, le matériel de vote vous parviendra par l'intermédiaire de votre enfant. Vous pourrez ainsi voter,

➤ Soit vous même au bureau de vote situé dans le hall d'accueil du lycée le :

JEUDI 5 avril entre 10h00 et 14h00.

➤ Soit par correspondance, en faisant parvenir votre bulletin dans le respect des consignes qui vous seront données à partir du 29 mars.

Olivier TOULOUSE

